

# INFO DOMAINE

## Le Journal de votre club

23<sup>ème</sup> Année N°6 – Juin 2022

Club du Domaine du Loup

Tel : 04.93.20.83.95

### Retour sur un événement : la fête des voisins



Crédit photos – ville de Cagnes sur Mer

#### Le mot de la présidente :

La fête des voisins a battu son plein, permettant à tous de se retrouver entre amis pour un apéritif et dégustation sous le signe du partage et de l'amitié, sa réussite est le fruit de chacun. Près de 150 personnes au milieu de la soirée qui a été animée par notre DJ favori, DENIS.

La piscine, hélas n'est pas encore ouverte et nous nous en expliquons dans la page suivante.

La réfection du court de tennis n°1 est en cours, après le grillage c'est au tour maintenant de la résine, il devrait être terminé mi-juin.

La structure de l'aire de jeux des enfants de moins de 10 ans va être rénovée, elle est réservée aux enfants du Domaine. Pour des raisons de sécurité (poids...) les adultes et les ados ne sont admis ni sur les balançoires et la structure. J'en profite pour rappeler que cette aire de jeux est interdite aux animaux !

Je reste à votre disposition aux heures d'ouverture et sur rendez-vous pour toutes questions, et je vous souhaite à toutes et à tous un bon mois de juin !

**Pensez à récupérer vos cartes d'adhérent !**

Laurette RICHARD

# *La piscine*

**Chers Adhérents,**

**Je voudrais pouvoir vous écrire tout va bien la piscine va bientôt ouvrir, mais ce ne serait pas honnête de ma part.**

**Nous avons constaté que la piscine perdait de l'eau raisonnablement, une première recherche en mai 2020 n'a rien montré, une seconde en juin 2021 non plus, mais la fuite devenait trop importante et en février 2022 nous avons vidé la piscine pour une nouvelle recherche de fuite par caméras qui a laissé apparaître des fêlures dans certaines canalisations.**

**La réparation a été faite, 40 m de tuyaux ont été chemisés, la piscine a été remise en eau, la réparation s'est avérée efficace, le mobilier nettoyé et nous étions prêts à ouvrir mi-mai.**

**Quelques jours avant l'ouverture prévue, un matin le niveau avait considérablement baissé et l'eau sortait dans le local piscine, par une ancienne canalisation en fonte. Personne à ce jour ne peut nous dire d'où vient l'eau malgré une nouvelle recherche de fuite, il faut savoir que les caméras rencontrent du sable et des rochers les empêchant d'aller plus loin.**

**Par ailleurs, les vannes de la piscine ont plus de 30 ans et ne sont plus totalement étanches, aussi certains résultats de tests sont incorrects – en 1989 les canalisations ont été entièrement refaites, mais les anciennes n'ont pas été déblayées et aucun plan à l'occasion de cette rénovation n'a été réalisé.**

**Plusieurs tests ont été réalisés mais les résultats fournis ne nous permettent pas de localiser sous la dalle cette fuite qui, hélas, ne pourra jamais être compensée par un remplissage journalier.**

**Par ailleurs l'eau de la fuite est chargée de produits, l'apport d'eau qui serait fait pour compenser ne sera pas traité. L'eau ne répondrait plus aux normes, et deviendrait très vite impropre à la baignade et chargée d'algues.**

**Nous sommes sur un dernier test au gaz, et pour cela nous devons changer des vannes qui sont commandées, si on réussit à localiser en fermant le circuit concerné nous pourrions sauver la saison, dans le cas contraire, nous ne pourrions ouvrir la piscine.**

**Nous allons être obligés, afin de préserver le carrelage de couvrir d'eau le fond de la piscine, mais nous ne pourrions malheureusement pas la remplir.**

**En effet, par un arrêté préfectoral n° 2022-081 du 23 mai 2022, le remplissage de piscine est interdit quelle que soit l'origine de l'eau, jusqu'au 30 juin 2022.**

**Sachez que même si nous sauvons la saison, il faudra entreprendre des travaux lourds (à charge de l'horizontal) du type de ceux entrepris en 1989, un bureau d'étude a été mandaté.**

**Je rappellerai que la cotisation (1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre) est une cotisation club qui permet l'entretien des installations mises à disposition par la copropriété ainsi que la participation aux activités proposées par le club (voir page suivante). Je trouve lamentable d'entendre des personnes dire : « Si la piscine n'ouvre pas, je ne payerai pas ma cotisation » alors même que depuis 5 mois le club doit supporter des frais généraux et des travaux indispensables au fonctionnement du club qui contribue au standing de la copropriété. Quel égoïsme !**

**Le Club et l'Horizontal travaillent main dans la main pour résoudre ce problème !**

# Les activités

Réservées aux membres du Club 2022, renseignements 04 93 20 83 95

**Au mois de juin le secrétariat sera ouvert :  
le mardi, mercredi, jeudi, samedi de 9h30 à 12h30  
L'après-midi sur rendez-vous**

Nos horaires d'ouvertures changeront sitôt que la piscine sera ouverte

**CHORALE « Les Chœurs du Loup » : Le lundi de 14h30 à 16h30**



**Un grand concert gratuit est organisé  
le vendredi 24 juin à 18h30  
dans la salle du restaurant du club.**

**Les choristes nous présenteront une partie de leur répertoire.  
Rendez-vous donc le 24 juin !!!!!!!**

**RANDONNEES : Le vendredi tous les 15 jours, sur la demi journée ou la journée complète avec pique nique**

**BIBLIOTHEQUE : Le samedi de 10h à 12h**

**YOGA : Le lundi et le mercredi de 10h à 11h30**

**GYM : Le jeudi de 18h à 19h**

**STRECHING : Le jeudi de 19h à 20h**

**SCRABBLE : Le mardi de 16h à 18h**

**RUMIKUB : Le jeudi de 16h à 18h**

**TAROT : Le vendredi de 14h30 à 16h30**

**BELOTE : toutes les fins d'après-midi**

**TENNIS : Le court doit être réservé sur le planning à l'entrée du Club avec le nom (lisible) de tous les joueurs concernés, s'il y a un invité le ticket invité avec le nom de la personne et la date doit être déposé dans la boîte aux lettres du secrétariat.**

**Des contrôles (carte de membre 2022 – ticket invité) peuvent avoir lieu en cours de partie et en cas d'infraction, il sera demandé aux personnes de bien vouloir quitter le court, sans contestation possible !**

**BILLETTERIE : Les places pour les salles du cinéma CGR POLYGONE RIVIERA sont vendues 7€ l'unité.**

**Surveillez l'affichage dans les entrées ainsi que vos mails pour plus de détails**

# Le Restaurant du DDL

Le restaurant est ouvert LE MIDI du mardi au dimanche

**LE SOIR : Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi**

Sur place et à emporter : Le plat du jour le midi, les pizzas le midi et les soirs d'ouverture

**Fermeture hebdomadaire du restaurant le LUNDI**

**Réservations 04 93 20 28 31**

**DOMAINE DU LOUP RESTAURANT**  
LIVE MUSIC  
Eté 2022



**Tous les Mercredis, Jeudis, Vendredis, Samedis**

**A partir du mercredi 8 juin**

En soirée - Rendez-vous sur la terrasse du restaurant

Pour écouter nos musiciens tout en dinant

Jazz, Bossa-nova, Blues, Pop, Brésilien, Chant .....

Restaurant du Club du Domaine Du Loup  
Réservations 04 93 20 28 31



**Les soirées LIVE MUSIC sont de retour !**



**Mardi 21 juin 2022**  
**La Fête de la Musique**



**MUSIQUE** FÊTE de la  
Mardi 21 juin 2022  
à partir de 20 h

**Au restaurant du Domaine du Loup**

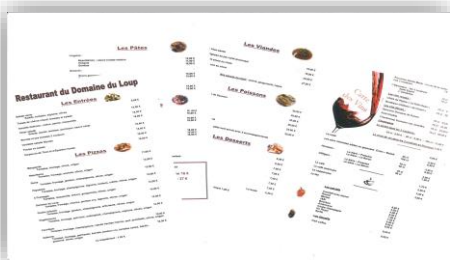
**04 93 20 28 31**

**Pensez à réserver !**

**N'hésitez pas A demander L'ardoise des TAPAS**



**Demandez la nouvelle carte De printemps Avec ses nouveautés**



Suivez le Club sur ses réseaux



Directeur de publication : Laurette RICHARD

Autorisation d'intention de paraître du Procureur de la République en date du 27 avril 2000 – 700 ex

Toute reproduction en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation préalable du directeur de publication

Association CLUB DU DOMAINE DU LOUP – 1 ave du Domaine du Loup – 06800 Cagnes sur Mer  
Association loi 1901 déclarée en sous-Préfecture de Grasse le 12 juin 1972 n° 3485-72